



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article1902>

# Eaudanslaville.fr vous informe : le point sur les nouveaux pouvoirs de police selon la loi

n° 2010-1563



Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2011

## Description :

Une disposition de la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales concerne la question du pouvoir de police des services d'assainissement (collectif et non collectif)

---

OIEau

---

La nouveauté réside dans l'article 63 qui vient modifier notablement un article du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). En effet, la Loi a remplacé les termes « peuvent transférer » par « transfèrent » (les pouvoirs de police) dans une disposition qui concerne les services d'assainissement organisés de manière intercommunale.